

Arianne Phosphate publie ses résultats opérationnels et financiers du deuxième trimestre de 2021

DAN: TSX-V (Canada)

JE9N: FSE (Germany)

DRRSF: OTC (USA)

SAGUENAY, QC, le 26 août 2021 /CNW Telbec/ - **Arianne Phosphate (la « Société » ou « Arianne »)** (TSXV : DAN) (FRANCFORT : JE9N) (OTCBB : DRRSF), une société en stade de développement du projet de mine de phosphate du Lac à Paul, dans la région du Saguenay--Lac-Saint-Jean, au Québec, publie ses résultats opérationnels et financiers pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2021. Tous les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Faits saillants opérationnels et financiers

- En avril 2021, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente de principe avec le Port de Saguenay concernant le futur site d'une installation de chargement maritime sur la rive nord de la rivière Saguenay. Cet accord permettra à la société et au port de finaliser les détails concernant les coûts, la construction et l'exploitation de l'installation à partir de laquelle Arianne expédiera son concentré de phosphate à l'échelle mondiale. L'accord final couvrira l'utilisation de l'installation pour une période initiale de 30 ans, ensuite renouvelable deux fois pour des périodes de 10 ans.
- En avril 2021, Arianne s'est associée au Centre de géomatique du Québec (CGQ) pour faire progresser la recherche et le développement d'une nouvelle méthode de conception et de surveillance future des activités de gestion des résidus de la société. Ces travaux utiliseront des outils de télédétection et géomatique associés à l'intelligence artificielle qui devraient grandement améliorer les aspects de sécurité des opérations d'Arianne.
- En mai 2021, Arianne a annoncé que Jeffrey Beck assumera le rôle de chef de la direction et a également rejoint le conseil d'administration. Brian Ostroff devient président de la société.
- Le 4 juin 2021, la Société a conclu un financement en équité d'un montant de 5 750 000 \$. Selon les termes du financement, Arianne a émis 11 500 000 unités au prix de 0,50 \$ l'unité. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription complet permet à son détenteur d'acheter une action ordinaire au prix de 0,71 \$ jusqu'au 4 juin 2023.
- Le 10 août 2021, la Société a engagé Lytham Partners afin de fournir des services de relations avec les investisseurs à la Société. L'engagement de Lytham Partners permettra à Arianne de poursuivre son programme d'activité de relation avec les investisseurs qui a commencé au premier trimestre de 2021.
- Le 10 août 2021, la Société annonce, sujet à l'approbation des organismes de réglementation, le report de l'échéance des 628 228 bons de souscription émis dans le cadre du placement privé complété le 21 août 2019 pour un produit brut total de 691 050 \$. Chaque bon de souscription, qui faisait partie des unités émises, donne le droit à son détenteur d'acheter une action ordinaire d'Arianne au prix de 0.75 \$ l'action ordinaire jusqu'au 21 août 2021. Arianne a décidé de reporter l'échéance des bons de souscription au 21 août 2024. Aucune autre condition des bons de souscription n'est modifiée.

Résumé financier

Arianne est une société en phase de développement et, à ce titre, n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie positifs au deuxième trimestre de 2021. Au cours du deuxième trimestre terminé le

30 juin 2021, la Société a enregistré une perte nette de 1.5 millions (M)\$ pour la période de trois mois et 5.9M\$ pour la période de six mois. Pour la même période en 2020, la Société avait enregistré une perte de 0.8 M\$ pour la période de trois mois et 2.6M\$ pour la période de six mois. Les pertes les plus élevées sont expliquées par les coûts d'emprunts qui étaient capitalisés précédemment. Comme la Société est en phase de financement pour son projet et en phase de signature d'ententes formelles pour la vente de concentré de phosphate, elle n'effectue pas de travaux techniques importants. La Société passe en dépense ses coûts d'emprunts jusqu'à ce que des travaux techniques se réalisent sur le projet. Ce sont des coûts hors trésorerie.

Le rapport de gestion d'Arianne et les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour les périodes de trois et six mois closes le 30 juin 2021 sont disponibles sur le site Web de la Société et sur SEDAR. (www.sedar.com).

Personne qualifiée

Jean-Sébastien David, géo., personne qualifiée NI 43-101, a approuvé ce communiqué. M. David est également le chef des opérations.

À propos d'Arianne Phosphate

Arianne Phosphate (« Arianne Phosphate inc. ») (www.arianne-inc.com) met en valeur les gisements de phosphate du projet Lac à Paul, à environ 200 km dans le nord de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean au Québec (Canada). Ces gisements produiront un concentré d'apatite ignée de grande qualité titrant 39 % P₂O₅ (étude de faisabilité publiée en 2013) et contenant peu ou pas de contaminants. La Société compte 185 389 469 actions en circulation.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens donné à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant au caractère adéquat ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.

Suivez-nous sur :

Facebook : <https://www.facebook.com/ariannephosphate>

Twitter : http://twitter.com/arianne_dan

YouTube : <http://www.youtube.com/user/ArianneResources>

Flickr : <http://www.flickr.com/photos/arianneresources>

Resource Investing News : <http://resourceinvestingnews.com/?s=Arianne>

Mise en garde concernant les informations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » et des « informations prospectives » au sens de la réglementation des valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis (ci-après appelés collectivement les « informations prospectives »).

L'information prospective inclut, notamment, les attentes sur la production et la qualité du concentré d'apatite du projet Lac à Paul. Il est souvent, mais pas toujours, possible de déterminer les renseignements prospectifs par l'usage de mots comme « planifie », « s'attend », « devrait », « budget », « prévu », « estimation », « prévision », « a l'intention de », « escompte » ou « croit », ou leur négatif, ou des variantes de ces mots et expressions ou déclarations selon lesquels des interventions, des événements et des résultats « peuvent », « pourraient », « devraient » ou « seront » prises, se produiront ou pourront être réalisés. L'information prospective est assujettie à des risques connus et inconnus, des incertitudes et autres facteurs qui pourraient rendre les résultats réels, le niveau d'activité, les performances ou les réalisations de la Société sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés par de telles informations prospectives. Ces risques comprennent, mais sans s'y limiter : la volatilité du cours des actions; les fluctuations des prix des matières premières; l'origine et les coûts des sources d'énergie; les estimations des coûts en capital initial et de renouvellement; les estimations des coûts de main-d'œuvre et des coûts d'opération; les

marchés mondiaux et les conditions économiques générales; les risques associés à l'exploration, au développement et à l'exploitation de gisements miniers; les estimations des ressources et des réserves minières; les risques associés à des risques non assurables survenant en cours d'exploration, de développement et de production; les risques liés aux variations des taux de change; les risques environnementaux; la concurrence à laquelle fait face la Société à l'égard de l'embauche du personnel expérimenté; l'accès à une infrastructure adéquate pour soutenir les activités minières, de transformation, de développement et d'exploration; les risques associés à des changements à la réglementation de l'exploitation minière régissant la Société; la finalisation du processus d'évaluation environnementale; les risques liés aux retards réglementaires et d'obtention de permis; les risques liés aux conflits d'intérêts potentiels; la dépendance envers le personnel clé; les risques de financement, de capitalisation et de liquidité incluant les risques que le financement nécessaire pour continuer les activités d'exploration et de développement du projet Lac à Paul ne soit pas disponible ou disponible à des conditions acceptables; le risque de dilution potentielle par l'émission d'actions ordinaires; le risque de litiges. L'information prospective est fondée sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction au moment où ces déclarations sont faites, y compris, mais sans s'y limiter, la poursuite des activités d'exploration, aucun changement défavorable important des prix des matières premières, à la réalisation des plans d'exploration et des plans de développement conformément aux attentes, l'obtention des approbations réglementaires requise, et les autres hypothèses et facteurs énoncés dans la présente. Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient amener les résultats réels à différer sensiblement de ceux contenus dans les informations prospectives, il pourrait y avoir d'autres facteurs qui font en sorte que les résultats ne soient pas tels qu'anticipés, estimés ou prévus. Il ne peut y avoir aucune assurance que ces informations prospectives se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces informations prospectives. Par conséquent, le lecteur ne devrait pas se fier indûment à l'information prospective. Les informations prospectives ne sont valables qu'à la date de ce communiqué de presse et la Société ne s'engage pas à mettre à jour ces informations prospectives, sauf conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables.

SOURCE Arianne Phosphate Inc.

Consultez le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/August2021/26/c6935.html>

%SEDAR: 00003556F

Renseignements : Pour nous joindre : Source : Jean-Sébastien David, chef des opérations, Tél. : 418-549-7316, j.s.david@arianne-inc.com ; Info : Brian Ostroff, président, Tél. : 514-908-4202, brian.ostroff@arianne-inc.com

CO: Arianne Phosphate Inc.

CNW 17:00e 26-AUG-21